

# AVIS PUBLIC

## Centre de services scolaire des Samares

### SÉANCE RÉGULIÈRE DU 16 FÉVRIER DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVIS EST DONNÉ que, conformément à l'article 24 du décret numéro 102-2021 du 5 février 2021, concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, la séance régulière du 16 février du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Samares sera tenue sans la présence du public.

Si vous avez des questions à soumettre au conseil d'administration afin qu'il puisse y répondre, vous pouvez les transmettre avant la tenue de la rencontre au [sg@cssamares.qc.ca](mailto:sg@cssamares.qc.ca).

Les délibérations du conseil d'administration seront publicisées dès que possible, par le dépôt sur le site Web du Centre de services scolaire du projet de procès-verbal de cette séance.

Donné à Saint-Félix-de-Valois, ce 8 février 2021.

**Marie-Élène Laperrière**  
Secrétaire générale

---

Québec 